

Formation préparatoire au travail TÉVA

(Transition de l'école vers la vie active)



Mélanie Émond, enseignante FPT-3 et superviseure de stage

Marie-Ève Couture, enseignante FPT-1

École secondaire Mont-Bleu

Formation préparatoire au travail (FPT)

Alternance travail - études



Ma formation en vidéo

Ma formation en vidéo – FPT



Conditions d'admission

Formation préparatoire au travail FPT

Durée	3 ans ou 5 ans selon le profil de l'élève (21 ans âge maximal)
Âge	15 ans au 30 septembre de l'année du début du programme
Niveau	Présecondaire

Contenu de la formation

	An 1	An 2	An 3
Langue d'enseignement	150 heures	100 heures	50 heures
Langue seconde	50 heures	50 heures	
Mathématique	150 heures	100 heures	50 heures
Expérimentations technologiques et scientifiques (ETS)	100 heures		
Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté (USO)	50 heures	50 heures	50 heures
Éducation physique et à la santé (EPS)	50 heures	50 heures	
Autonomie et participation sociale (APS)	100 heures	100 heures	50 heures
Temps non réparti	50 heures	50 heures	50 heures
Formation pratique	An 1	An 2	An 3
Préparation au marché du travail (PMT)	50 heures	100 heures	50
Sensibilisation au monde du travail (SMT)	150 heures		
Insertion professionnelle		300 heures	600 heures

Exigences de sanction

- Sur la recommandation de la commission scolaire, un certificat de formation préparatoire au travail (CFPT) est décerné au jeune qui répond aux critères suivants :
 - Suivre la formation de 2 700 heures
 - Réussir la matière Insertion professionnelle d'une durée minimale de 900 heures



Alternance travail-études



1^{re} année

5 jours à l'école



2^e année

3 jours à l'école
2 jours en stage



3^e année

2 jours à l'école
3 jours en stage

FPT - 1

Projet entrepreneurial en lien avec les intérêts des élèves



FPT-2 et FPT-3

Les élèves développeront des compétences dans différents milieux de stage.



Secteurs des métiers

- Secteur 01 : Administration, commerce et informatique
- Secteur 02 : Agriculture et pêches
- Secteur 03 : Alimentation et tourisme
- Secteur 04 : Arts
- Secteur 05 : Bois et matériaux connexes
- Secteur 07 : Bâtiment et travaux publics
- Secteur 08 : Environnement et aménagement du territoire
- Secteur 09 : Électrotechnique
- Secteur 10 : Entretien d'équipement motorisé
- Secteur 11 : Fabrication mécanique
- Secteur 12 : Foresterie et papiers
- Secteur 13 : Communications et documentation
- Secteur 15 : Mines et travaux de chantier
- Secteur 17 : Transport
- Secteur 18 : Cuir, textile et habillement
- Secteur 19 : Santé
- Secteur 20 : Services sociaux, éducatifs et juridiques
- Secteur 21 : Soins esthétiques

Voies de sortie



Marché du travail



Passerelle vers le FMS



Poursuivre sa formation régulière

- Éducation aux adultes

Après le FPT3, deux avenues sont offertes:

Marché du travail

- Centre C.A.D.O
- Relance Outaouais
- Ressource intégration
- LARO
- Entreprises

Formation aux adultes

- La Génération (secteur Hull)
- Nouvel horizon (secteur Gatineau)

TÉVA

Démarche de la transition de
l'école vers la vie active

Un filet de sécurité est formé autour de l'élève



Tout se passe dans l'action !

La collaboration avec les parents, les intervenants du milieu et les entreprises sont des facteurs essentiels pour la réussite du projet de vie de l'élève



Projet de vie

Emploi désiré

Mode de transport

Autonomie résidentielle

Loisir

Réseau social

Bien-être

- Personnel
- Affectif

TÉVA

Démarche de la transition de l'école vers la vie active

- Planification à long terme
- Mettre l'accent sur les forces de l'élève
- Outiller l'élève (transport, c.v., recherches d'emploi, budget, interactions sociales, gestion du stress, etc)
- **Le rendre le plus autonome possible afin de faciliter son passage vers sa vie active et son insertion professionnelle**



QUESTIONS ?
